



Direction de L'Education, toujours plus, avec toujours moins de moyens

Reconnaissance de notre investissement avez-vous dit ?

Depuis plusieurs jours les techniciens de la Direction de l'Education reçoivent du chef du service des affaires générales un message demandant la remise des clefs dans les armoires à clefs le soir. Cette situation est due aux trop faibles moyens donnés aux agents pour effectuer leurs missions et au manque de véhicules pour assurer les missions.

Pourtant les demandes de travail et l'extension de missions ne manquent pas, les techniciens sont dorénavant polyvalents : ils doivent assurer les missions de maintenance, d'encadrement des ATTE affectés sur des missions d'OP dans les collèges. Ainsi lorsqu'ils doivent se rendre dans un collège le soir ou le matin, plutôt que de gagner sur du temps de transport ou de circulation, ils devront effectuer un passage par la DE puis se rendre dans le collège. Et perdre ainsi beaucoup de temps bien inutilement.

Plutôt que de laisser gagner par le flicage et la construction « d'usine à gaz », sources de gaspillage d'argent public, les personnels de la DE (de toutes les filières, grades et affectations) demandent que cessent ces messages et qu'à l'identique de ce qui existe à la DBL, les agents utilisent les véhicules pour se rendre sur leurs lieux de mission avec de droits de remisage à domicile, comme cela se pratique dans toutes les collectivités d'importances de la région parisienne et d'ailleurs.

De même, nous revendiquons que la NBI soit attribuée à tous les agents qui y ont droit et entre autres ceux effectuant des missions d'accueil téléphonique mais aussi à tous ceux qui ont une mission de conduite de travaux.



Exigeons nos droits à la NBI pour tous et comme à la DBL, créons le rapport de force pour une prise en compte de nos conditions de travail et une reconnaissance de notre investissement.

Soyons nombreux pour examiner ensemble comment seront portées nos revendications le 23 mai 2011 à 11h30 - salle 713 au bâtiment Européen 2

Syndicat SUD CG 93 du Personnel des Services du Département de Seine Saint-Denis
Hôtel du Département - BP 193 - 93003 BOBIGNY Cedex (Immeuble Gagarine, 8ème étage, bureau 827 et salle de réunion 825) - messagerie : sud@cg93.fr Tel : 01-43-93-91-28

<http://sud-cg93.over-blog.fr/>